

On a souvent donné à entendre que nous avons pris quelque arrangement secret en vue de modifier notre rôle de façon à ne nous occuper désormais que du maintien de la paix. Je pense qu'on a aussi réfuté cette légende de façon convaincante. En effet, le Livre blanc dit que la meilleure façon de jouer un rôle semblable, c'est d'extraire de forces opérationnelles complètement équipées et formées, les éléments requis pour répondre aux besoins de l'heure. Cette politique exposée dans le Livre blanc vaut encore, de l'avis même de mes subordonnés qui l'ont examinée au moins deux fois depuis la rédaction du Livre. Des forces établies en fonction du maintien de la paix n'ont qu'une compétence très restreinte en comparaison de tout ce que peuvent faire des forces équipées, formées et établies pour ce qu'on pourrait appeler la guerre classique, y compris le maintien de la paix.

Il est faux de dire que le Canada n'est pas en mesure de faire face à ses engagements. Une fois de plus, le comité a reçu des preuves manifestes que nous sommes en mesure de faire face à nos engagements tant à l'égard de l'OTAN que du NORAD et des Nations Unies, que nous avons fait face à ces engagements et que nous le faisons encore. Quels que seront nos engagements futurs, nous continuerons à y faire honneur au nom du Canada. Incontestablement, nous remplissons la plupart de nos engagements avec autant d'efficacité, voire plus, que par le passé.

Examinons maintenant le mythe créé au sujet du caractère hétérogène d'une telle armée. On a laissé entendre que les hommes de la nouvelle force unifiée devront effectuer toutes les tâches et devront être de véritables factotums. C'est absolument ridicule. Les membres des forces combattantes continueront à se spécialiser exactement comme par le passé. A mon avis, l'éventail des emplois disponibles aux hommes et aux femmes dans les services de soutien, sera plus étendu, car leur tâche ne se bornera pas à un seul milieu. Leur tâche, ils l'exécuteront dans des milieux variés, ce qui augmentera leurs possibilités. Les membres de nos forces auront donc de plus nombreuses occasions de servir leur pays, dans une sphère d'activités plus vaste.

On a laissé entendre qu'il faudra imposer le service militaire obligatoire pour maintenir ce genre de troupes. A mon avis c'est parfaitement ridicule. Les gens se destinent à la carrière militaire pour diverses raisons, y compris le désir de servir leur pays, d'apprendre un métier, de voyager outre-mer, de se faire des amis qu'ils garderont toute leur vie. Les mobiles sont très divers. Nous constatons avec

[L'hon. M. Hellyer.]

satisfaction le nombre de jeunes qui veulent faire carrière dans les forces armées et nous sommes sûrs qu'une fois que ce bill sera approuvé et que la controverse à son sujet suscitée chez le public, sera apaisée, le nombre des jeunes qui veulent faire carrière dans les forces armées augmentera. On constate d'après les dernières données statistiques que, cette année, le recrutement a été bien plus élevé que pendant la période correspondante l'année dernière et l'année d'avant.

Pour terminer, monsieur le président, je ne puis que réitérer certains avertissements donnés au comité par l'état-major actuel. J'ai déjà dit au comité que nous avons accéléré la deuxième étape parce que nous ne pouvions terminer la première sans savoir ce que serait l'organisation du commandement. Nous sommes présentement dans la même situation en ce qui concerne l'avenir. Nous devons savoir ce que sera l'organisation du personnel, et nous devons savoir si les hommes et les femmes des forces armées seront dirigés par trois services de personnel ou un seul. Cela est fondamental à l'élaboration de futurs projets. Un grand nombre de questions ne pourront recevoir de réponse ou ne pourront être réglées, en dépit de tous les travaux administratifs, tant que la réponse à cette question fondamentale ne sera pas connue. Le personnel de l'état-major—c'est-à-dire ceux qui sont chargés de la réorganisation—demande que le Parlement lui fasse connaître son intention dès maintenant.

• (5.30 p.m.)

L'adoption de ce bill ne signifie pas l'unification instantanée. C'est une déclaration d'intention selon laquelle le but ultime est le service unique, et tous les militaires, hommes et femmes, entreront dans un unique courant d'effectifs. Il faut qu'on le sache pour que la planification détaillée du personnel se fasse avec ordre. C'est ce qui a été énoncé, d'abord dans le Livre blanc, puis devant les membres du comité. Cette réorganisation fait partie du cycle global. Ce cycle ne se parcourt pas à la hâte, du jour au lendemain, mais en huit ou neuf ans. Les deux premières étapes, qui ont été franchies ces trois premières années, avaient été autorisées par une loi antérieure du Parlement. Il est vrai que l'intégration pourrait presque s'achever sans le bill à l'étude, et que beaucoup d'autres avantages pourraient découler de l'intégration en l'absence d'une loi créant un service unique. D'autre part—et je veux insister sur ce point aussi vigoureusement que possible—il est vrai